

Statement

Secretary of
State for
External Affairs



Déclaration

Secrétaire d'État
aux Affaires
extérieures

92/27

TELLE QUE PRONONCÉE

ALLOCUTION

DE L'HONORABLE BARBARA McDOUGALL,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,
À L'OCCASION DU
COLLOQUE SUR LA DETTE INTERNATIONALE
ORGANISÉ PAR AFFAIRES EXTÉRIEURES
ET COMMERCE EXTÉRIEUR CANADA

OTTAWA (Ontario)
Le 16 juin 1992

Je désire vous souhaiter la bienvenue à Ottawa dans le cadre de ce colloque spécial sur la dette internationale et le développement.

Votre tâche sera difficile. Ces questions ne doivent pas être évaluées uniquement en dollars, en deutsche marks ou en pesos, mais bien en fonction des espoirs et de l'avenir de millions de personnes de par le monde.

La dette n'est pas la cause du sous-développement. Les gens, les gouvernements et les entreprises empruntent de l'argent pour investir dans leur avenir, pour concevoir et réaliser leurs rêves. L'argent emprunté, qui est investi sagement, peut générer de réels bénéfices.

Par ailleurs, les créanciers prêtent de l'argent pour financer les exportations et soutenir les projets de développement en vue de stimuler l'activité économique.

Un prêt, c'est donc beaucoup plus qu'une transaction financière. Il s'agit d'un contrat fondé sur la confiance entre les personnes, les entreprises et les pays, qui se veut avantageux pour toutes les parties.

Il ne faut pas perdre de vue ces relations sous-jacentes au moment où nous tentons d'évaluer le rapport entre la dette et le développement.

La «crise de la dette» s'est manifestée au début des années 80 lorsqu'il est devenu évident que trop d'argent avait été prêté, que la croissance n'a pas été à la hauteur d'attentes parfois irréalisables et que les coûts du service de la dette étaient largement supérieurs à la capacité de payer. Le système financier international et les économies des débiteurs étaient menacés.

Comme nombre d'entre vous le savez, le Canada s'est montré à la fois généreux et innovateur dans ses efforts pour soulager les nations débitrices et contribuer à rétablir l'équilibre des avantages mutuels.

Depuis 1978, nous avons renoncé à des remboursements de prêts d'aide publique au développement (APD) totalisant plus de 1,2 milliard de dollars, ce qui nous met dans le peloton de tête des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Nous avons contribué à l'établissement du consensus sur ce qu'on a appelé les «modalités de Toronto» en 1988 et, plus récemment, au regard des «modalités de Trinité», qui permet un allègement de la dette des pays les plus pauvres.

Le Canada est disposé à aller encore plus loin pour les pays les plus pauvres - jusqu'à 75 p. 100 ou 80 p. 100 - s'il peut être démontré que de telles modalités sont justifiées.

Nous avons joué un rôle de premier plan dans la mise en place de la Facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR) du Fonds monétaire international (FMI), pour favoriser l'adaptation dans les pays à faibles revenus affligés de dettes, et dans la création du programme spécial pour l'Afrique de la Banque mondiale.

Je tiens à ajouter que notre foi dans le système est aussi fondée sur l'expérience passée. Le Canada n'a pas hésité à fournir de l'aide aux pays qui traversaient des situations difficiles, des pays comme la Guyana, la Jamaïque et la Zambie. Nous avons dirigé le groupe de soutien à la Guyana, premier effort coordonné pour aider un pays à s'acquitter de ses dettes envers le FMI et la Banque mondiale.

Des signes encourageants dans l'ensemble des pays en développement permettent de croire au succès de la stratégie internationale au regard de la dette. Par exemple, le rapport dette-PNB (produit national brut) des pays en développement est passé de 52 p. 100 en 1987 à 38 p. 100 en 1991. Fait encore plus important, le pourcentage consacré au service de la dette a diminué de plus d'un tiers, passant de 30 p. 100 en 1986 à 20 p. 100 en 1991.

Ces améliorations permettent aux gouvernements débiteurs de disposer d'une plus grande marge de manoeuvre pour rajuster les autres programmes sociaux et économiques du pays et ainsi assurer des progrès constants vers un développement durable.

Il ne faut pas faire abstraction de tous les autres éléments lorsque l'on examine la question de la dette. Elle est liée à la performance globale d'un pays, notamment à ses rapports avec son environnement. Nous pouvons être fiers du fait qu'à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), le Premier ministre ait proposé un système de conversions des dettes d'APD au profit de l'environnement, d'une valeur maximale de 145 millions de dollars, pour les pays d'Amérique latine qui réduiront leur dette tout en appuyant les programmes environnementaux intérieurs.

Les conversions seront négociées pays par pays, en tenant compte d'autres facteurs tels que la promotion des droits de la personne et de la démocratie et la mise en oeuvre de politiques économiques efficaces.

Il s'agit là de l'un des nouveaux éléments de la stratégie mondiale pour régler le problème de la dette.

Les «modalités de Trinité», mentionnées précédemment, constituent un autre élément de cette stratégie. En vertu de cet accord, les pays les plus pauvres du monde pourront voir les paiements (principal et intérêt) des créances dues au Club de Paris réduits de 50 p. 100. L'impact de cet accord devrait se faire sentir plus particulièrement dans de nombreux pays d'Afrique qui font partie de cette catégorie.

Et surtout, les pays admissibles aux «modalités de Trinité» pourront voir l'ensemble de leurs dettes réduites après une période d'ajustement soutenu, habituellement de trois ou quatre ans.

Il s'agit là d'une mesure très positive qui prouve que l'on commence à voir la lumière au bout d'un tunnel qui, pour certains, a été très long.

Il est intéressant de noter que dans les 20 pays africains qui font partie du Programme spécial d'assistance de la Banque mondiale, le taux de croissance annuel du PIB (produit intérieur brut), pour la période de 1988 à 1990, est passé à 4 p. 100, alors que de 1980 à 1984, il s'établissait en moyenne à 1 p. 100 par année. La dette de ces pays s'est stabilisée alors que celle des pays ne participant pas au programme d'ajustement a malheureusement continué de croître.

Pour les pays à revenu moyen, le Plan Brady a fourni un mécanisme pour la réduction de la dette par les banques commerciales. Cinq pays, auxquels se joindront bientôt le Brésil et l'Argentine, en ont profité jusqu'ici. Le Canada a consacré cinq millions de dollars au plan de rachat de la dette du Costa Rica.

Les «modalités de Trinité», telles qu'elles sont libellées actuellement, coûteront au Canada environ 100 millions de dollars. C'est là un coût que nous nous sommes engagés à assumer. Si nous réduisions de 100 p. 100 les dettes des pays les plus pauvres, le coût se situerait dans les environs de 250 millions de dollars. Nous avons indiqué que nous étions prêts à prendre ces mesures pour les pays qui ont besoin d'une aide supplémentaire en matière d'allègement de la dette.

Quant aux pays à revenu faible, la réduction coûterait beaucoup plus cher, soit jusqu'à un milliard de dollars, selon le pourcentage de réduction et les pays concernés. C'est pourquoi dans les discussions internationales sur cette question, nous avons souligné que toute réduction pour ces pays doit être évaluée en fonction d'un besoin réel.

Toutes les réductions de dettes entraînent des coûts. Éliminer la dette officielle de tous les pays en développement susceptibles d'avoir du mal à rembourser leurs dettes coûterait plus de cinq milliards de dollars aux contribuables canadiens. C'est beaucoup plus que ce que nous pouvons nous permettre.

L'expérience des dix dernières années a confirmé que l'élément clé qui permet de surmonter les problèmes d'endettement et d'attirer les capitaux et le financement tellement nécessaires au développement économique, réside dans la mise en oeuvre disciplinée de réformes macro-économiques et structurelles durables.

L'expérience montre qu'une approche à court terme du problème de la dette ne fonctionne pas. Les programmes préconisés au début des

années 80 n'ont plus la cote, en partie parce qu'ils ne prenaient pas suffisamment en compte les facteurs sociaux.

Ils ont été remplacés par une approche de l'adaptation structurelle qui favorise la croissance tout en assurant une répartition plus équitable des bénéfices. Cette approche a connu un réel succès dans les pays qui ont maintenu leurs engagements en matière de réformes.

Les données mondiales pour les pays en développement sont impressionnantes : un taux de croissance de 4,1 p. 100 entre 1986 et 1990 pour les pays qui ont atteint les objectifs fixés par le FMI, par rapport à une croissance de 1,4 p. 100 pour ceux qui n'y sont pas arrivés.

L'approche que propose depuis longtemps le Canada en matière de développement présente plusieurs aspects. Le sous-développement ne peut être attribué à une cause unique, ni résolu par une solution simple. Il s'y rattache des facteurs sociaux, économiques, politiques et environnementaux.

Dans ma déclaration de décembre dernier à propos du cadre de la politique extérieure et dans une conférence que j'ai donnée en mars à l'Université McGill, j'ai fait valoir que la politique du Canada se fondait sur les relations entre les droits de la personne, le développement de la démocratie et le principe du bon gouvernement dans un pays donné et l'aide que nous accordons à ce pays. Le premier ministre Mulroney, qui a pris l'initiative de faire ressortir ce lien lors de la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth à Harare, l'automne dernier, s'est montré tout aussi ferme dans ses déclarations à cet égard.

Ces déclarations ont été appliquées. Nous avons pris des positions fermes aux récentes réunions que nous avons eues avec, entre autres, le Bangladesh, le Sri Lanka et le Kenya, et les actions que nous avons prises à l'égard de pays tels que l'Indonésie, Haïti et le Pérou confirment le sérieux de notre politique et de nos intentions.

Nous ne voulons pas faire preuve d'hypocrisie. Notre position se veut le reflet des valeurs et des opinions des Canadiens moyens qui souhaitent voir leurs fonds publics dépensés pour la meilleure cause possible.

Le peuple canadien est généreux. Mais, tout comme d'autres pays, nous subissons d'importants changements structurels à mesure que nous nous adaptons aux nouvelles réalités d'un monde dont les limites ne cessent de se resserrer. Nous savons que notre avenir est tributaire de relations solides et ouvertes avec les autres pays, que ce soit par la coopération sur le plan du commerce ou de l'aide, ou par la conclusion d'ententes régionales ou mondiales sur la sécurité.

Nous ne séparons pas ces objectifs en petites cases distinctes. Nous savons qu'ils sont interdépendants.

La démocratie et le respect des droits individuels sont des notions indispensables au bon fonctionnement de l'économie de marché et des institutions sociales, éléments qui sont quant à eux indissociables de la paix et de la stabilité.

Lorsque le régime répressif d'un pays étranger engage des dépenses immodérées en matière de défense, ses voisins et nous-mêmes sommes amenés à accroître par contrecoup nos dépenses à ce chapitre. La pollution et la dégradation de l'environnement dans d'autres coins du globe font peser de nouvelles menaces sur notre propre environnement.

Les Canadiens veulent également que les pays remplissent leurs obligations internationales. Lorsque les pays en développement s'intègrent dans la communauté internationale, les Canadiens s'attendent à ce qu'ils assument de plus grandes responsabilités. Les pays développés ne doivent pas transmettre des messages contradictoires; si nous sommes trop indulgents sur la question de la dette, nous aurons plus de difficulté à nous montrer fermes sur la question des droits de la personne.

Somme toute, les Canadiens se sont montrés en faveur de nos initiatives. Cependant, une majorité d'entre eux sont opposés à l'exonération sans condition du remboursement des prêts. C'est pour cette raison que nous avons tenté d'être à la fois novateurs et conciliants, pas seulement à l'égard des pays très pauvres, mais aussi à celui des pays plus développés qui éprouvent des difficultés temporaires. Notre politique offre un certain nombre d'options, notamment de meilleures conditions, des délais de remboursement plus longs, une réduction de la dette, de nouveaux moyens de convertir la dette en activités favorables au progrès social.

Mais nous sommes conscients par ailleurs du fait que nous ne pouvons agir seuls. Toute initiative doit être prise à l'échelle multilatérale si nous voulons effectuer des changements réels et durables.

Si le Canada devait faire cavalier seul, ses efforts se résumeraient à un petit coup de coude dans la bonne direction. Or, pour résoudre les problèmes auxquels le monde est confronté aujourd'hui, il ne suffira pas de faire des allusions et d'agir par petits coups. Toutes les parties concernées par la dette devront mener une action précise et concertée.

C'est pour cela que nous sommes ici aujourd'hui et demain - pour tenter de percer tous les signaux et les indices tant sur le plan bilatéral que multilatéral et pour trouver des moyens d'aborder l'une des questions les plus graves qui affligent le monde.

Si vous me le permettez, je vous invite à examiner quelques modèles à suivre.

Certains pays en développement comme le Botswana, l'île Maurice, la Thaïlande et la Malaysia ont enregistré une forte croissance économique et réalisé des progrès sociaux substantiels sans pour cela accumuler de dette importante. D'autres, comme l'Inde, le Bangladesh, la Colombie et le Zimbabwe continuent de respecter leurs obligations tout en réalisant des progrès économiques et sociaux considérables - des progrès certes inégaux, mais palpables malgré tout.

D'autres pays pauvres, dont le Sénégal, le Yémen, le Togo et la Guinée ont réussi à obtenir un taux du service de la dette plus facile à respecter. Le Costa Rica, le Chili, le Congo, les Philippines et le Maroc sont quant à eux parvenus à réduire de façon remarquable le fardeau de leur dette dans un laps de temps très court.

De nombreux Canadiens qui sont devenus indifférents aux problèmes du tiers monde seraient agréablement surpris d'apprendre les histoires de succès mentionnées plus haut.

Je n'ignore pas qu'il existe bien d'autres exemples de ce genre, et nous devrions rechercher les éléments communs qui ont permis de surmonter les problèmes d'endettement et de promouvoir la croissance et le développement.

Sans aucun doute, la clé du succès se situe bien au-delà des bilans des banquiers. Elle découle de tout l'éventail des conditions sociales, économiques, politiques et environnementales qui favorisent le développement durable tout en assurant le respect des droits et libertés individuels.

La dette internationale peut être perçue comme un miroir qui reflète notre propre vision du monde, nos espoirs et nos aspirations. Ou alors nous pouvons incliner le miroir de telle façon que nous obtenions une nouvelle perspective des autres sans déformer l'image que nous avons de nous-mêmes. Les politiques qui renforcent les valeurs canadiennes dans nos programmes de développement doivent être contre-balancées par une appréciation des différences qui existent entre les cultures et les peuples.

Vous avez devant vous aujourd'hui et demain une tâche difficile, car il s'agit de canaliser la réflexion sans en exclure les éléments qui s'y rattachent et d'adopter une perspective qui ne déforme pas l'objet à l'étude.

Je vous souhaite bonne chance dans vos délibérations et j'attends avec intérêt vos conclusions et vos propositions.